



## Sommet de Barcelone – Conseil de l'Union Européenne

### *Communiqué de presse*

Vendredi, le 08 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Le Conseil de l'Union Européenne s'est réuni en sommet à Barcelone ce vendredi 8 décembre. Ce sommet intervient à la suite de la seconde phase de trilogue portant sur la proposition de la Commission Européenne sur la refonte de la directive dite « retour » 2008/115/CE. Les discussions entre les trois institutions ont été fructueuses et le Conseil doit maintenant affirmer ses positions en vue des plénières de la semaine prochaine.

L'objectif premier de ce sommet est l'information du Conseil dans son ensemble des ajustements réalisés par les institutions lors de la seconde phase de trilogue.

Il sera ensuite question, pour les Etats Membres, de définir des positions claires sur les différentes modifications retenues, et de convenir de celles qui seront débattues en plénière.

Le second objectif est la production des documents permettant à l'institution d'assurer sa position claire et ambitieuse sur la proposition de texte de la Commission qui sera discutée lors de sa plénière.

La directive dite « retour » est un aspect crucial du Pacte Migratoire, dont se sont saisis l'ensemble des Etats Membres. A ce titre, les modifications apportées par le Conseil visent à améliorer la proposition de la Commission en la complétant sur certains de ses aspects.

Le Conseil de l'Union Européenne cherche toujours à faire émerger une position consensuelle et européenne dans l'objectif de répondre efficacement à l'urgence que représente la gestion de l'immigration illégale au sein de l'Union.

Pedro Sánchez